

# **Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans l'enseignement agricole (public et privé)**

*Vendredi 7 janvier 2022*

En synthèse, sur cette première semaine de classe de janvier 2022, la tendance tant dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement technique agricole, montre une circulation en très forte hausse de la covid-19 aussi bien chez les apprenants que parmi le personnel.

## **I. L'enseignement supérieur agricole**

### **1. Les données relatives au nombre de cas de Covid :**

➔ **Le nombre de nouveaux cas de Covid (cliniques et asymptomatiques) s'établit sur la période considérée à 620** (soit un quasi quintuplement, 140 nouveaux cas étaient constatés sur la période précédant la pause de fin d'année, établie sur une base bi mensuelle).

**Il est à souligner que la quasi-totalité des nouveaux cas correspondent à des contaminations pendant les congés de fin d'année. Les étudiants concernés ne sont pas retournés dans leur établissement et sont donc isolés dans leur famille.**

**Ces nouveaux cas sont essentiellement constatés parmi la population étudiante (505) et majoritairement dans les écoles publiques qui enregistrent 337 nouveaux cas.**

➔ **Le nombre de nouveaux cas contact s'établit à 227** (soit un nombre de nouveaux cas déclarés contacts sensiblement comparable à celui constaté sur la période couverte par l'enquête précédente qui recensait 205 nouveaux cas contacts identifiés).

**La situation étant très mouvante, les déclarations de nouveaux cas contacts évoluent rapidement.**

**Ces nouveaux cas sont recensés en majorité parmi la population étudiante (171) et dans les écoles publiques qui enregistrent 128 nouveaux cas.**



**Si tous les établissements sont impactés par les nouveaux cas de Covid (cliniques, asymptomatiques et cas contacts), aucun établissement ne recense toutefois un nombre de nouveaux cas préoccupant.**

**Tous les établissements appliquent les dispositions des protocoles sanitaires en vigueur dans l'enseignement supérieur et mobilisent les dispositifs prévus à cet effet.**

## **2. Les nouvelles orientations sanitaires applicables suite aux annonces du Gouvernement:**

A la suite des annonces faites par le Premier ministre et dans le prolongement de la circulaire du Mesri du 8 décembre 2021, de nouvelles orientations ont été prises par le MESRI (circulaire du 29 décembre 2021) et ont été transmises aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) afin de leur permettre de préparer la rentrée de janvier 2022 et de répondre aux interrogations des étudiants et des personnels.

✓ S'agissant des **tests/autotests, les solutions déjà mises en place à la rentrée de septembre se sont poursuivies** : distribution d'autotests pour les étudiants et à la demande pour les agents ; accès sur demande auprès du chargé de prévention et mise à disposition d'autotests dans les salles "médecine préventive" ; fléchage des étudiants vers les pharmacies de proximité (partenariats), les centres de dépistage, et les dispositifs mis en place à l'université et à la médecine de ville.

✓ S'agissant de **la vaccination**, afin de maintenir la dynamique de vaccination constatée, les établissements d'enseignement supérieur agricole sont **fortement incités à relancer au plus vite des actions de sensibilisation en vue d'une couverture vaccinale complète avec la 3ème dose**.

Un lien vers le kit de communication du Gouvernement relatif à la 3e dose de vaccination anti-covid à destination des jeunes et des étudiants a été transmis aux établissements.

Certains établissements avaient d'ores et déjà engagé, avant les congés de fin d'année, une réflexion pour mettre en place des séances de vaccination (rappel 3ème dose) pour les agents et étudiants volontaires, avec l'appui des professionnels de santé de proximité.

La FAQ du MESRI (publiée le 5 janvier) apporte des précisions complémentaires sur les règles sanitaires applicables.

Une circulaire du MESRI du 16 décembre 2021 relative à la rentrée du second semestre pour les étudiants internationaux (mesures frontalières et sanitaires et rappel sur les droits d'inscriptions et exonérations) a également été transmise aux établissements.

## **II. L'enseignement technique agricole**

L'enquête réalisée auprès des établissements de l'enseignement technique agricole permet de suivre l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque<sup>1</sup> et de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 806 établissements<sup>2</sup>. Les données au 7 janvier 2022 concernent 465 établissements représentant 144 450 apprenants.

---

<sup>1</sup> Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace ([https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/en-cas-de-contact-avec-une-personne-malade-du-covid-19#text\\_173802](https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/en-cas-de-contact-avec-une-personne-malade-du-covid-19#text_173802))

<sup>2</sup> 110 publics et 291 privés.



## Enseignement agricole technique : point de situation au 07 janvier 2022



### CAS DE COVID-19 CONFIRMÉS

**3 187 apprenants**  
soit 2,21% apprenants  
pris en compte dans l'enquête  
**761 personnels**



### CONTACTS À RISQUE

**9 865 apprenants**  
soit 6,83% apprenants  
pris en compte dans l'enquête  
**559 personnels**

### RÉGIONS LES PLUS TOUCHÉES

En nombre de cas Covid-19 + cas contacts à risque

**Auvergne-Rhône-Alpes 2 558 cas** • **Nouvelle-Aquitaine 2 136 cas** • **Bourgogne-Franche-Comté 1 529 cas** •  
**Pays-de-la-Loire 1 266 cas** • **Guadeloupe 185 cas**

En pourcentage des apprenants couverts par l'enquête :

**Corse : 56,97%** • **Guadeloupe : 22,30%** • **Pays-de-la-Loire : 11,88%** •  
**Bourgogne-Franche-Comté : 11,22%** • **Bretagne : 10,21%**



### FERMETURES

**8 établissements :**  
**6 partielles**  
**2 totales**

**9 internats :**  
**8 partielles**  
**1 totale**

**85 classes**



### DISTANCIEL

**3 284 apprenants**  
répartis sur 77 établissements qui  
mobilisent ce dispositif



### OFFRE VACCINALE

**37 établissements**  
ont organisé au moins une opération  
de vaccination depuis 15 jours, soit  
8% de ceux ayant répondu.

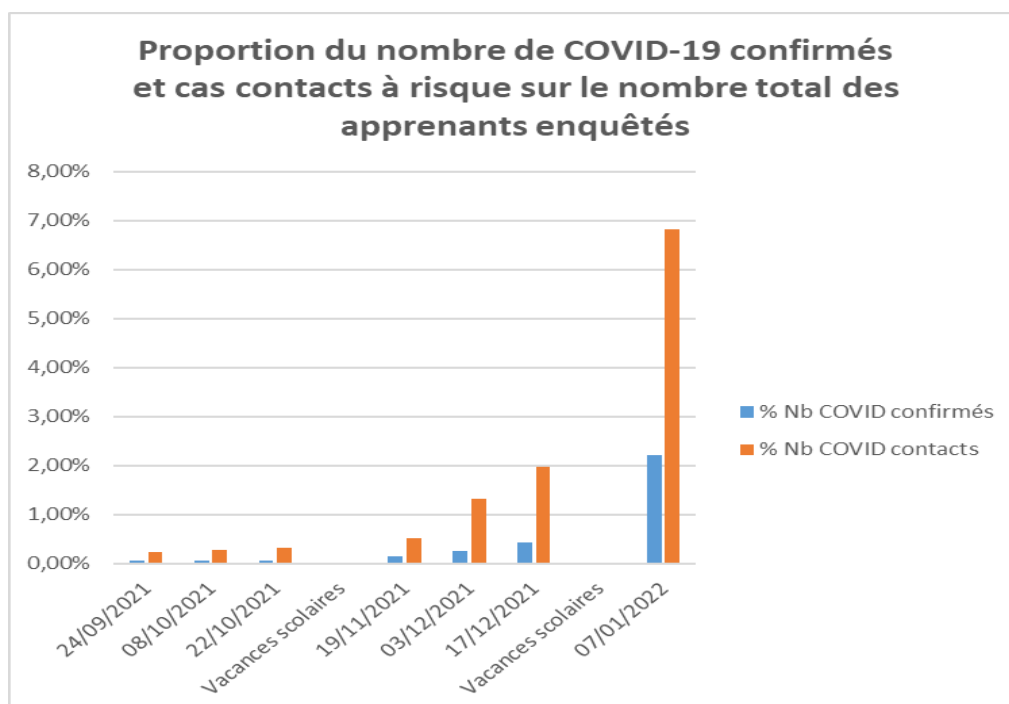
Se sont inscrits :

**230 apprenants**  
**28 personnels**

### 1. Nombre de cas contacts à risque et nombre de cas Covid.

Les chiffres recueillis au 7 janvier 2022 font état d'une forte augmentation, quatre fois supérieure au nombre de nouveaux cas identifiés dans l'enquête du 17 décembre 2021.

Cette enquête recense **3 948 cas Covid confirmés et 10 424 cas contacts à risque (apprenants et personnels confondus)**, soit une **croissance exponentielle** par rapport au 17 décembre (826 cas Covid confirmés et 2884 cas contacts à risque) .



- Parmi les apprenants : 3 187 cas confirmés (2430 élèves, 590 apprentis et 167 stagiaires) et 9 865 cas contacts à risque (7956 élèves, 1603 apprentis et 306stagiaires) ;
- Parmi les personnels : 761 cas confirmés et 559 cas contacts à risque.

**En valeur absolue**, les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** avec 2558 cas : 856 cas confirmés et 1702 cas contacts à risque ;
- **Nouvelle-Aquitaine** avec 2136 cas : 502 cas confirmés et 1634 cas contacts à risque.
- **Bourgogne-Franche-Comté** avec 1529 cas : 302 cas confirmés et 1227 cas contacts à risque ;
- **Pays de la Loire** avec 1266 cas : 321 cas confirmés et 945 cas contacts à risque ;
- **Guadeloupe** avec 185 cas : 16 cas confirmés et 169 cas contacts à risque.

Avec les chiffres de Guadeloupe (22,30%), **l’Outre-Mer apparait cette semaine comme la plus touchée**, 15,05% des apprenants couverts par l’enquête sont cas confirmés ou contacts à risque.

Il est à noter qu’en Outre Mer :

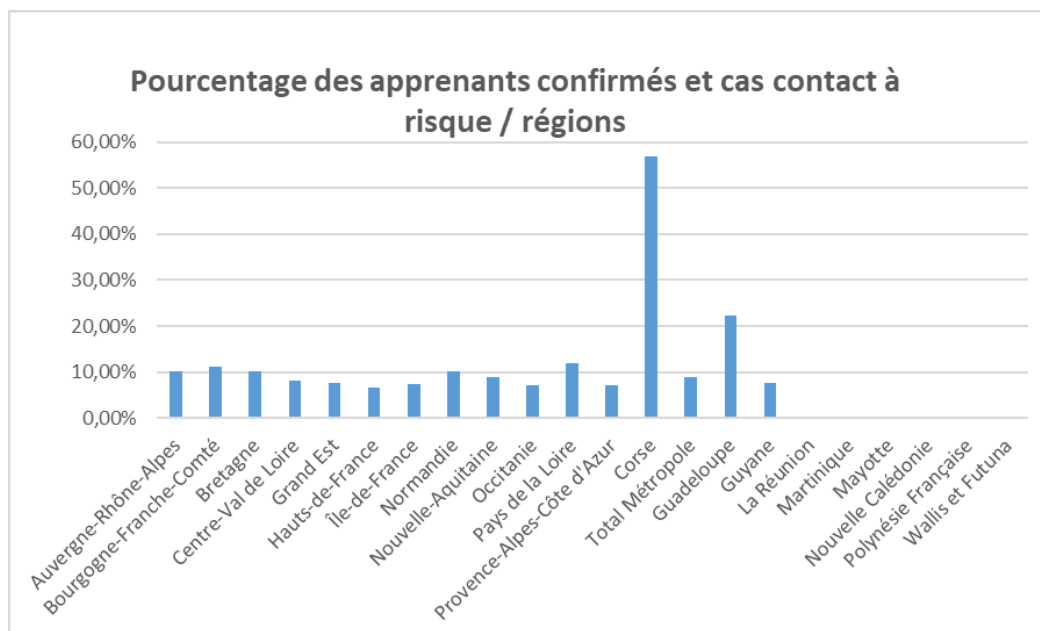
- les départements de Guadeloupe et Martinique ont été déclarés en état d’urgence sanitaire. La Martinique n’a pas pu répondre à l’enquête ;
- la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie et Wallis et Futuna sont toujours en congés scolaire et n’ont pas participé à cette enquête.

**La Métropole** présente un pourcentage élevé de cas avec 8,98% des apprenants couverts par l'enquête qui sont cas confirmés ou cas contacts à risque.

Toutes régions confondues, 9,04% de la population enquêtée est cas contacts ou cas positif. Cependant, ces chiffres masquent des situations très contrastées selon les régions avec un taux très élevé de cas dans certaines régions, en particulier en région **Corse** qui reste proportionnellement la plus touchée (56,97% des apprenants), suivie des Pays de la Loire (11,88%) et de la Bourgogne-Franche-Comté (11,22%).

*Récapitulatif national par région :*

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	99	1 329	264	10	1 702	168	539	123	26	856
Bourgogne-Franche-Comté	56	948	154	69	1 227	41	194	32	35	302
Bretagne	46	676	93	9	824	35	154	36	13	238
Centre-Val de Loire	31	346	118	32	527	37	169	38	9	253
Grand Est	58	425	207	43	733	51	131	66	10	258
Hauts-de-France	31	478	58	12	579	40	154	31	6	231
Île-de-France	11	142	52	20	225	36	84	40	4	164
Normandie	12	188	27	19	246	23	69	17	6	115
Nouvelle-Aquitaine	64	1 264	291	15	1 634	120	304	62	16	502
Occitanie	41	665	132	27	865	75	230	39	8	352
Pays de la Loire	50	764	111	20	945	64	188	50	19	321
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27	424	76	11	538	54	173	52	6	285
Corse	9	128	19	18	174	6	16	2	9	33
<b>Total Métropole</b>	<b>535</b>	<b>7 777</b>	<b>1 602</b>	<b>305</b>	<b>10 219</b>	<b>750</b>	<b>2 405</b>	<b>588</b>	<b>167</b>	<b>3 910</b>
Guadeloupe	24	143	1	1	169	4	10	2	-	16
Guyane	-	36	-	-	36	7	15	-	-	22
La Réunion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayotte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallis et Futuna	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total DOM COM</b>	<b>24</b>	<b>179</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>205</b>	<b>11</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>38</b>
<b>Total général</b>	<b>559</b>	<b>7 956</b>	<b>1 603</b>	<b>306</b>	<b>10 424</b>	<b>761</b>	<b>2 430</b>	<b>590</b>	<b>167</b>	<b>3 948</b>



## **2. Point de situation en matière de fermeture totale d'établissements et de classes**

Au 7 janvier on note les fermetures suivantes :

En Métropole :

- **2 établissements ;**
- **63 classes en formation initiale scolaire ;**
- **19 classes d'apprentis ;**
- **3 classes de stagiaires.**

En Outre-mer :

- **9 classes d'élèves.**

On dénombre **1 internat** fermé et 8 autres partiellement fermés.

## **3. Mise en œuvre des autotests et des opérations de vaccination**

### **3.1 Autotests**

Cette enquête montre une **forte progression du recours aux autotests**, qui double par rapport aux semaines précédentes, avec **12 134 autotests réalisés, dont 2 627 pour les personnels et 9 507 pour les apprenants** (contre 5175 autotests au total pour la semaine du 17 décembre 2021), soit 6,58% des apprenants couverts par l'enquête. En Métropole, la Corse reste la région ayant le plus fort pourcentage d'apprenants ayant réalisé un autotest au sein de leur établissement (34,12%) suivie de la Normandie (12,71%).

Il est à noter que nombre d'établissements situés en zone très rurale ont recours aux autotests dont ils disposent en l'absence d'une pharmacie ou d'un laboratoire de proximité.

### 3.2 Opérations de vaccination

Cet indicateur est à relativiser car il ne représente pas un état de la population des apprenants vaccinés mais **recense le nombre d'apprenants et personnels ayant participé aux opérations de vaccination proposées par les établissements.**

Les établissements continuent de proposer des opérations de vaccination même si ce dispositif est en léger recul en comparaison avec celui de la semaine du 17 décembre dernier.

- **37 établissements (soit 8%)** ayant répondu à l'enquête, ont organisé une ou plusieurs opérations de vaccination ces quinze derniers jours.
- **28 personnels et 230 apprenants** (soit 0,16% des apprenants couverts par l'enquête) se sont inscrits.

### 4. La mise en œuvre du distanciel au sein de l'enseignement agricole technique

Chaque établissement aura prévu, dans son plan de continuité d'activité (PCA) pédagogique, la mise en œuvre d'un mode hybride.

Pour la **Métropole**, nous dénombrons **3 284 apprenants en distanciel**, soit 2,27% des apprenants couverts par l'enquête.

On observe cette semaine que la majorité des apprenants sont en distanciel parce que cas contacts à risque.

77 établissements mobilisent le dispositif du distanciel.

**En Outre-mer**, 10,42% des apprenants couverts par l'enquête sont en distanciel.

### 5. Suivi du télétravail hors mission enseignement et éducation dans les EPLEFPA

Sont concernés par les chiffres transmis, les équipes de direction et les personnels des exploitations agricoles, ainsi que les missions administratives de gestion financière (budget, comptabilité) et RH, d'appui informatique (TFR) et de secrétariat, ainsi que les missions de pilotage.

Les personnels faisant l'objet du recensement sont les personnels de l'Etat sur dotation de l'établissement et les personnels recrutés sur budget de l'établissement (pour CFA/CFPPA essentiellement). Les personnels employés par la Région ne sont pas concernés.

Pour les EPLEFPA, les informations disponibles sont :

- **16% de télétravailleurs en Métropole** parmi les agents MAA ou employés sur budget de l'établissement, hors missions d'enseignement et d'éducation (et hors personnels des collectivités).